



OBSERVATION LOCALE

Modes d'accès
aux données
publiques

PRÉAMBULE

En janvier 2017, le CGET avec l'appui de l'ONPV, éditait un guide méthodologique de la démarche locale d'évaluation des contrats de ville, guide qui propose un certain nombre de questions évaluatives pour structurer le suivi du contrat de ville et son évaluation, à mi-parcours (2017), puis en fin de parcours (2020). « *L'évaluation des contrats de ville a vocation d'une part, à rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions et d'autre part, à apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat. Par ailleurs, elle doit permettre de considérer la mise en œuvre du processus de co-construction via, notamment, la mise en place des conseils citoyens* ».

En savoir + [Comment évaluer les contrats de ville ? Démarche pour une évaluation locale](#)

Comme le rappelle l'ONPV, l'évaluation des contrats de ville doit articuler trois axes :

- l'analyse de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrivent les orientations du contrat de ville ;
- l'analyse des réalisations et des impacts du contrat de ville, au regard de ses objectifs initiaux ;
- l'analyse de l'ingénierie et de la gouvernance du contrat de ville, et de la plus-value en matière de mobilisation des politiques publiques de droit commun.

Le 1^{er} axe questionne donc le contexte socio-économique et son évolution, « *en vue, notamment, d'ajuster la stratégie et les objectifs qu'il porte. Il s'agit aussi de mesurer l'évolution des écarts entre les quartiers prioritaires et leurs agglomérations* ».

L'évaluation du diagnostic doit articuler la prise en compte de trois échelles d'analyse territoriales :

1. **l'évolution du contexte territorial**, c'est-à-dire une lecture à l'échelle intercommunale comparée à des échelles pertinentes (département, région) sur des thématiques socles (logement, socio-démographie, économie, emploi, précarité, etc.) ;
2. **l'évolution des quartiers prioritaires** et des changements survenus dans ce périmètre des QPV, en analysant l'évolution des principaux indicateurs (emploi, précarité, logement, démographie, etc.) ;
3. **l'évolution des changements intervenus dans les quartiers prioritaires au regard de leur catégorisation (sous trois typologies)**. Dans son dernier rapport, publié le 28 mars 2017, l'ONPV décrit cette typologie : la typologie « cadre de vie » et ses 5 classes de QPV, la typologie « cohésion sociale » et ses 4 classes de QPV, et enfin la typologie « emploi » et ses 3 classes de quartier.

En savoir plus (p.11 et suite) [Observatoire de la politique de la ville. Rapport 2016](#)



Le présent document récapitule l'ensemble des indicateurs de contexte publiés par l'INSEE à l'échelle des quartiers prioritaires et des échelles supra-locales. La diffusion des données à l'échelle des nouveaux quartiers de la politique de la ville reste plus restreinte que celles disponibles aux autres échelles géographiques.

Données actuellement disponibles à l'échelle des QPV :

- estimations démographiques
- bénéficiaires des prestations légales versées par la CAF
- bénéficiaires de la CMUC
- demandeurs d'emploi
- Les indicateurs de sources fiscales

Point de vigilance – Ces multiples données ne se suffisent pas à elles-mêmes. Elles doivent, au contraire, servir de fondement à une réflexion collective, sur chaque territoire, autour d'un choix d'indicateurs de contexte pertinent au regard des objectifs fixés dans chaque contrat de ville.

Pour une vision élargie de la situation et du profil des qpv d'occitanie

Une étude nationale : [Les habitants des quartiers de la politique de la ville](#), Insee Premières, n°1593, mai 2016.

Une déclinaison régionale : [Politique de la ville : une mosaïque de quartiers pauvres](#), Insee Analyses (région Occitanie), n°21, mai 2016.



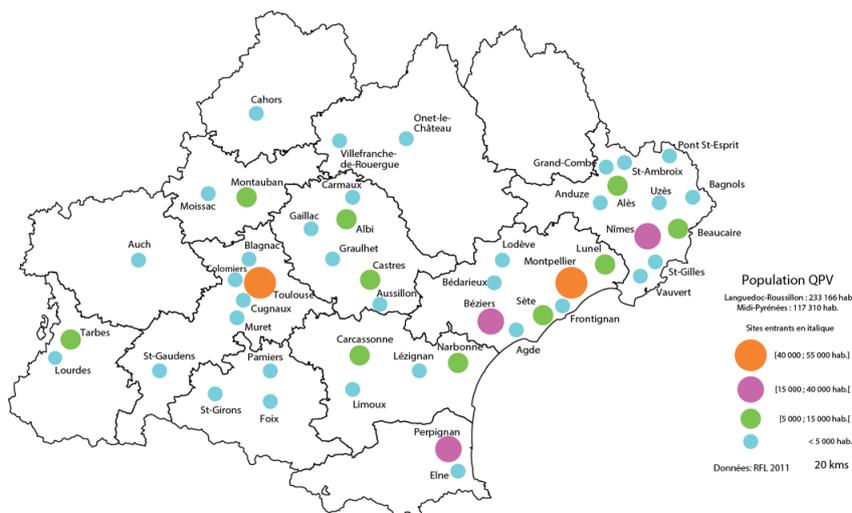
SOMMAIRE

LES CODES INSEE : COMMENT IDENTIFIER PUIS ISOLER LES DONNÉES DE SON TERRITOIRE ?	9
Comment identifier les données localisées qui vous concernent ?	10
Les quartiers de l'Aude.....	11
Les quartiers des Pyrénées-Orientales.....	11
Les quartiers du Gard.....	12
Les quartiers de l'Hérault	13
DÉMOGRAPHIE	14
DEMANDEURS D'EMPLOI.....	17
REVENUS, PAUVRETÉ, NIVEAUX DE VIE.....	20
ÉDUCATION.....	24
TISSU ÉCONOMIQUE	30
LES AUTRES SOURCES DE DONNEES	35
Les chiffres du Rectorat.....	35
Les profils santé de l'ARS	37
L'atlas des QPV du CGET.....	37
Les fiches diagnostic de la DRJSCS Occitanie produites par l'Insee.....	38
Les dossiers d'étude QPV de la DRJSCS Occitanie produit par l'Insee	38
Les profils de quartier proposés par l'ONPV.....	38



LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE D'OCCITANIE

Poids démographique des quartiers en politique de la ville - Région Occitanie



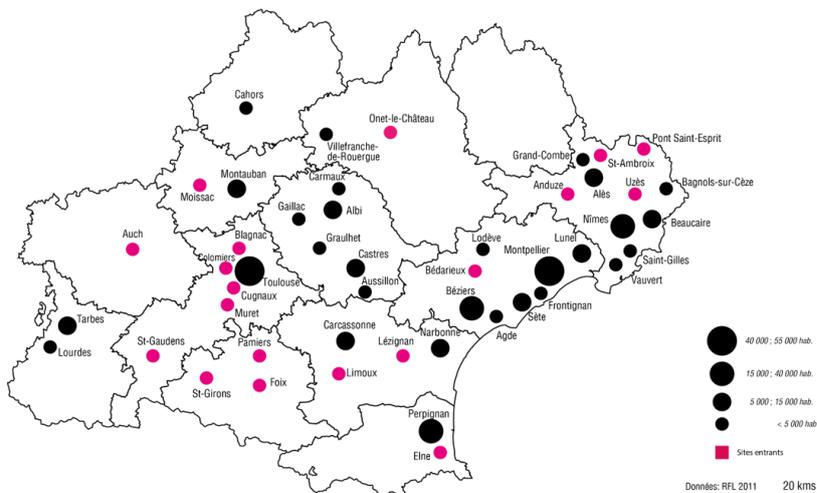
105 QPV répartis sur 41 agglomérations.

22 sites sortants, et 19* sites entrants.

7% de la population totale des QPV en France vit en Occitanie.

* L'INSEE n'indique pas Cugnaux alors que la commune recense effectivement un QPV entrant.

Population des 19 sites entrés en politique de la ville en Occitanie



68% des QPV entrants sont situés dans de petites villes (moins de 20 000 habitants).

100% des QPV entrants concentrent moins de 5 000 habitants.

Ils se situent le plus souvent en centre-ville ou en périphérie des grandes agglomérations, mais apparaissent aussi dans des milieux péri-urbains et ruraux.



SYNOPSIS DES DONNÉES DISPONIBLES

INDICATEURS	ACCÈS A LA SOURCE	PROCHAINE ACTUALISATION
Population en 2013	Cette base donne, pour chaque quartier de la politique de la ville (QPV) de métropole, des départements et collectivités d'outre-mer, sa population estimée à partir du recensement 2013.	
Population en 2013	Cliquez	Les données issues du recensement qui ont servi à calculer la population doivent faire l'objet d'un traitement spécifique pour les quartiers prioritaires. Ce processus ne peut être reconduit annuellement
Estimations démographiques	Ces données contiennent des indicateurs calculés à partir des données du recensement de la population 2016 sur les quartiers de la politique de la ville. Les indicateurs décrivent principalement cinq thèmes : la démographie, l'activité, la formation, les caractéristiques des ménages et les caractéristiques des logements.	
Estimations démographiques en 2016	Cliquez	T2 2021
Demandeurs d'emploi	<p>Cette base fournit des indicateurs sur les demandeurs d'emploi en fin de mois au 31 décembre dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> <p>Les mêmes indicateurs sont fournis pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les Iris 2020 des communes de plus de 10 000 habitants ; • les communes 2020 de plus de 10 000 habitants et/ou contenant au moins un QPV ; • les EPCI 2020 contenant au moins un QPV ou une commune de plus de 10 000 habitants. 	
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 (données annuelles)	Cliquez	Troisième trimestre 2021
Demandeurs d'emploi en 1er trimestre 2021 (données trimestrielles)	Cette base fournit des indicateurs sur les demandeurs d'emploi dans les quartiers de la politique de la ville pour les trimestres à partir de 2016. Les années précédentes sont données en niveau et en évolution sur trois années. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT / Traitements statistiques : Insee	
	Cliquez	Les données trimestrielles des demandeurs d'emploi au niveau QPV sont désormais disponibles sur sig.ville.gouv.fr



INDICATEURS	ACCÈS A LA SOURCE	PROCHAINE ACTUALISATION
Demandeurs d'emploi en juillet 2021 (données mensuelles)	L'Insee, Pôle Emploi et l'ANCT mettent à disposition (sur le SIG Ville) un fichier mensuel des demandeurs d'emploi afin de mieux estimer l'impact économique dans les QPV de la crise COVID-19. Ce fichier, issu des statistiques du marché du travail (STMT), n'a pas bénéficié de l'ensemble des traitements et vérifications habituellement réalisés pour les fichiers trimestriels. Il est destiné à fournir des agrégats au niveau départemental.	
	Cliquez	Les données trimestrielles des demandeurs d'emploi au niveau QPV sont désormais disponibles sur sig.ville.gouv.fr
Revenus, pauvreté et niveau de vie	Les bases fournissent des indicateurs sur la structure et la distribution des revenus déclarés et des revenus disponibles, ainsi que les taux de pauvreté et de bas revenus pour les quartiers de la politique de la ville. Les résultats portent sur les quartiers prioritaires de la France métropolitaine, de la Martinique et de La Réunion. Les indicateurs sont soumis au secret statistique pour garantir la confidentialité des données. En complément des données, les bases comprennent la description des variables et une documentation sur la source.	
Revenus, pauvreté et niveau de vie en 2018	Cliquez	1 ^{er} trimestre 2022
Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF	Cette base fournit des indicateurs sur les bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF dans les quartiers politique de la ville. Les mêmes indicateurs sont fournis pour : <ul style="list-style-type: none"> • les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ; • les communes de plus de 10 000 habitants et /ou contenant au moins un QPV ; • les EPCI contenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants ou un QPV. 	
Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF au 31/12/2019	Cliquez	4 ^{ème} trimestre 2021
Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie	Cette base fournit des indicateurs sur les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie ainsi que sur les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les mêmes indicateurs sont fournis pour : <ul style="list-style-type: none"> • les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ; • les communes de plus de 10 000 habitants et /ou contenant au moins un QPV ; • les EPCI contenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants ou un QPV 	
Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie dont les bénéficiaires de la C2S en 2020	Cliquez	3 ^{ème} trimestre 2021



INDICATEURS	ACCÈS A LA SOURCE	PROCHAINE ACTUALISATION
Tissu économique	<p>Cette base de données reprend différents indicateurs statistiques qui ont été sélectionnés dans le cadre du suivi des contrats de ville 2015-2021, par un groupe de travail national piloté par l'ANCT associant des acteurs locaux et nationaux de la politique de la ville. Les indicateurs relatifs à la thématique Tissu économique sont issus de données de l'Insee. Ils seront actualisés chaque année. Ces indicateurs sont également proposés sous forme de fiches thématiques.</p> <p>Les indicateurs sont donnés au niveau des quartiers de la politique de la ville et, à des fins de comparaison, aux niveaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communes 2020 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ; • EPCI 2015 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ; • EPCI 2020 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville. 	
Tissu économique : base diffusée en 2021	Cliquez	2022
Education	<p>Cette base de données reprend différents indicateurs statistiques qui ont été sélectionnés dans le cadre du suivi des contrats de ville 2015-2021, par un groupe de travail national piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), associant des acteurs locaux et nationaux de la politique de la ville. Les indicateurs relatifs à la thématique Éducation sont issus de données de l'Insee et de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale. Ils seront actualisés chaque année. Ces indicateurs sont également proposés sous forme de fiches thématiques.</p> <p>Les indicateurs sont donnés au niveau des quartiers de la politique de la ville et, à des fins de comparaison, aux niveaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communes 2019 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ; • EPCI 2015 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ; • EPCI 2019 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville. 	
Education Base diffusée en 2021	Cliquez	Les données sont actualisées chaque année
Etablissements scolaires et effectifs	Chaque année, le Rectorat de Montpellier publie les données détaillées d'effectifs et de résultats aux examens pour chaque établissement public et privé (1 ^{er} et second degré) de l'Académie, couvrant donc, jusqu'à cette année le périmètre de l'ex région Languedoc-Roussillon.	
Effectifs du 1er degré	Cliquez	Les données sont actualisées chaque année
Effectifs du second degré	Cliquez	Les données sont actualisées chaque année
Résultats aux examens	Cliquez	Les données sont actualisées chaque année



! Nouveau en 2021 :

PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

A partir de 2021, l'INSEE publiera annuellement le répertoire du parc locatif social (RPLS) locatif des logements sociaux

INDICATEURS	ACCÈS A LA SOURCE	PROCHAINE ACTUALISATION
Répertoire du Parc Locatifs Social (RPLS)	Cette base fournit des indicateurs sur le parc des logements locatifs des bailleurs sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les mêmes indicateurs sont fournis pour : <ul style="list-style-type: none">- les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ;- les communes de plus de 10 000 habitants et /ou contenant au moins un QPV ;- les EPCI contenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants ou un QPV.	
RPLS base diffusée en 2021	Cliquez	2022



Les quartiers de l'Aude

Commune d'implantation du QPV	Nom du QPV	Code QPV	Code Région	Code EPCI	Code unité Urbaine
Narbonne	Narbonne Ouest	QP011007	76	241100593	11502
Narbonne	Narbonne Centre	QP011008	76	241100593	11502
Narbonne	Narbonne Est	QP011009	76	241100593	11502
Limoux	Quartier Aude	QP011001	76	200043487	11301
Carcassonne	La Conte - Ozanam	QP011002	76	200035715	11501
Carcassonne	Le Viguier - Saint-Jacques	QP011003	76	200035715	11501
Carcassonne	Bastide Pont-Vieux	QP011004	76	200035715	11501
Carcassonne	Fleming La Reille	QP011005	76	200035715	11501
Carcassonne	Grazailles	QP011006	76	200035715	11501
Lézignan-Corbières	Centre-Ville	QP011010	76	200035863	11206

Les quartiers des Pyrénées-Orientales

Commune d'implantation du QPV	Nom du QPV	Code QPV	Code Région	Code EPCI	Code unité Urbaine
Elne	Centre-Ville	QP066001	76	200043602	66401
Perpignan	Quartier Saint Assiscle	QP066002	76	200027183	66601
Perpignan	Quartier Gare	QP066003	76	200027183	66601
Perpignan	Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	QP066004	76	200027183	66601
Perpignan	Diagonale Du Haut - Moyen-Vernet	QP066005	76	200027183	66601
Perpignan	Rois De Majorque	QP066006	76	200027183	66601
Perpignan	Bas-Vernet Nouveau QPV	QP066007	76	200027183	66601
Perpignan	Quartier Centre Ancien	QP066008	76	200027183	66601
Perpignan	Quartier Nouveau Logis	QP066009	76	200027183	66601
Perpignan	Quartier Champs De Mars	QP066010	76	200027183	66601



Les quartiers du Gard

Commune d'implantation du QPV	Nom du QPV	Code QPV	Code Région	Code EPCI	Code unité Urbaine
Alès	Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre-ville	QP030001	76	200035152	30501
Anduze	Centre-Ville	QP030002	76	200035152	30501
La Grand-Combe	Centre-Ville - Arboux	QP030016	76	243000551	30213
La Grand-Combe	Trescol - La Levade	QP030017	76	243000551	30213
Nîmes	Pissevin - Valdegour	QP030003	76	243000643	30601
Nîmes	Gambetta-Richelieu	QP030004	76	243000643	30601
Nîmes	Chemin-Bas D'Avignon - Clos D'Orville	QP030005	76	243000643	30601
Nîmes	Mas De Mingue	QP030006	76	243000643	30601
Nîmes	Route De Beaucaire	QP030007	76	243000643	30601
Nîmes	Némausus- Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers	QP030008	76	243000643	30601
Saint-Gilles	Sabatot - Centre Ancien	QP030009	76	243000643	30303
Bagnols-sur-Cèze	Escanoux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet	QP030010	76	200034692	30401
Pont-Saint-Esprit	Centre-Ville	QP030011	76	200034692	30304
Beaucaire	La Moulinelle	QP030012	76	243000585	00456
Beaucaire	Centre-Ville	QP030013	76	243000585	00456
Saint-Ambroix	L'Écusson	QP030014	76	200035129	30501
Vauvert	Les Costières	QP030015	76	243000593	30302
Uzès	Quartier Prioritaire D'Uzès	QP030018	76	200034379	30301



Les quartiers de l'Hérault

Commune d'implantation du QPV	Nom du QPV	Code QPV	Code Région	Code EPCI	Code unité Urbaine
Béziers	Centre-Ville	QP034001	76	243400769	34501
Béziers	Iranget Grangette	QP034002	76	243400769	34501
Béziers	Devèze	QP034003	76	243400769	34501
Montpellier	Celleneuve	QP034004	76	243400017	34701
Montpellier	Mosson	QP034005	76	243400017	34701
Montpellier	Petit Bard Pergola	QP034006	76	243400017	34701
Montpellier	Pas Du Loup - Val De Croze	QP034007	76	243400017	34701
Montpellier	Cévennes	QP034008	76	243400017	34701
Montpellier	Gély	QP034009	76	243400017	34701
Montpellier	Figuerolles	QP034010	76	243400017	34701
Montpellier	Lemasson	QP034011	76	243400017	34701
Montpellier	Près D'Arènes	QP034012	76	243400017	34701
Montpellier	Pompignane	QP034013	76	243400017	34701
Montpellier	Aiguelongue	QP034014	76	243400017	34701
Montpellier	Vert-Bois	QP034015	76	243400017	34701
Frontignan	Les Deux Pins	QP034016	76	243400827	34502
Sète	Ile De Thau	QP034017	76	243400827	34502
Sète	Centre-Ville - Ile Sud	QP034018	76	243400827	34502
Agde	Centre-Ville	QP034019	76	243400819	34401
Bédarieux	Centre-Ville	QP034020	76	200042646	34302
Lunel	Centre Et Périphérie	QP034021	76	243400520	00463
Lodève	Centre-Ville	QP034022	76	200017341	34214



DÉMOGRAPHIE

Contours des quartiers de la politique de la ville au 1er janvier 2016

L'INSEE met à disposition un ensemble de données thématiques sur les quartiers de la politique de la ville définis par le [décret n° 2014-767](#) du 3 juillet 2014, en vigueur au 1er janvier 2015.

Il s'agit de la population municipale des quartiers la politique de la ville en 2013, contours au 1er janvier 2016

Source : Recensement de la population 2013

La donnée est également disponible aux échelles de :

L'Unité urbaine,

La commune

L'EPCI

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Les données issues du recensement qui ont servi à calculer la population et les estimations démographiques doivent faire l'objet d'un traitement spécifique pour les quartiers prioritaires. Ce processus ne peut être reconduit annuellement).

Estimations démographiques en 2010, quartiers de la politique de la ville 2015

Les estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville proposent des indicateurs calculés à partir de données 2010 du recensement de la population sur la répartition par âge, par activité, par diplôme et par nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements.

Source : données du recensement 2010.

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Les données issues du recensement qui ont servi à calculer la population et les estimations démographiques doivent faire l'objet d'un traitement spécifique pour les quartiers prioritaires. Ce processus ne peut être reconduit annuellement.



Présentation des indicateurs

Les taux de jeunesse - L'indice de jeunesse est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
ind_jeune	Indice de jeunesse
h_ind_jeune	Indice de jeunesse, pour les hommes
f_ind_jeune	Indice de jeunesse, pour les femmes
fr_ind_jeune	Indice de jeunesse, pour les français
et_ind_jeune	Indice de jeunesse, pour les étrangers

La population par tranche d'âge - Vous trouverez également dans cette base de donnée, la répartition de la population des quartiers par grandes tranches d'âge ; 0/14 ans, 15/24 ans, 25/59 ans, 60/74 ans et 75 ans et +, ainsi que la part (en %) des femmes et des étrangers parmi la population globale, et la part des femmes dans la population étrangère.

Le taux d'emploi - Il permet d'évaluer le nombre de personnes en emploi. Cet indicateur inclut toute personne en emploi quel que soit le type d'emploi (temps plein, partiel, précaire, apprentis, stagiaire, chômeurs à activité réduite) et exclut les personnes sans emploi. Le taux d'emploi se calcule en divisant le nombre d'individus de 15 à 64 ans ayant un emploi par le nombre total d'individus âgés de 15 à 64 ans.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
tx_tot_empl	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi
tx_f_empl	Part des femmes de 15 à 64 ans ayant un emploi
tx_et_empl	Part des étrangers de 15 à 64 ans ayant un emploi
tx_tot_eprec	Part des emplois précaires parmi les emplois
tx_f_eprec	Part des emplois précaires parmi les emplois pour les femmes
tx_et_eprec	Part des emplois précaires parmi les emplois pour les étrangers

Concernant les personnes de 15 ans et plus et non scolarisées, la référence est le dernier diplôme obtenu.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
tx_tot_infbac	Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC
tx_tot_diplbac	Part de la population avec un diplôme niveau BAC
tx_tot_diplbac2	Part de la population avec un diplôme niveau BAC+2 ou supérieur

Le taux de scolarisation - Il permet de mesurer la part d'une population d'âge scolarisé donc également en filigrane non-scolarisée. Le taux de scolarisation est le pourcentage d'individus d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés, par rapport à l'ensemble de la population du même âge.



L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
tx_tot_scol	Taux de scolarisation des 16-24 ans
tx_f_scol	Taux de scolarisation des 16-24 ans, femmes
tx_et_scol	Taux de scolarisation des 16-24 ans, étrangers

Les ménages – Pour rappel, un ménage, au sens statistique du terme, le ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Parmi les ménages, la part des familles monoparentales, très majoritairement composées d'une cheffe de famille femme seule avec enfants, permet d'ajuster les politiques publiques liées à la parentalité mais aussi à l'éducation et à l'emploi, puisque la monoparentalité induit une gestion des temps de vie parfois complexes pour des femmes seules avec enfants.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
tx_tot_men1	Part des ménages d'une personne
tx_tot_men1_60a74	Part des ménages d'une personne de 60 à 74 ans
tx_tot_men1_75etplus	Part des ménages d'une personne de 75 ans et plus
tx_tot_fam_mono	Part des familles monoparentales
tx_tot_men6	Part des ménages de 6 personnes et plus
tx_f_men1	Ménages d'une personne, part des femmes
tx_f_men1_60a74	Ménages d'une personne de 60 à 74 ans, part des femmes
tx_f_men1_75etplus	Ménages d'une personne de 75 ans et plus, part des femmes
tx_f_fam_mono	Familles monoparentales , part des femmes
tx_et_men	Ménages, part des étrangers
tx_et_men1	Ménages d'une personne, part des étrangers
tx_et_men1_60a74	Ménages d'une personne de 60 à 74 ans , part des étrangers
tx_et_men1_75etplus	Ménages d'une personne de 75 ans et plus , part des étrangers
tx_et_fam_mono	Familles monoparentales , étrangers

Le logement –

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

Code de la variable	Intitulé des variables
tx_l_2piec	Part des logements d'une ou deux pièces
tx_l_5piec	Part des logements de 5 pièces ou plus
tx_l_vacant	Taux de vacance des logements
l_nbpers	Nombre de personnes par résidence principale
tx_nblog_20l	Part des logements d'une adresse de plus de 20 logements



DEMANDEURS D'EMPLOI

Données annuelles

Ces bases fournissent des indicateurs sur les demandeurs d'emploi dans les quartiers de la politique de la ville. Les données sont fournies par Pôle Emploi. Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits au 31 12 2018.

À des fins de comparaison, les mêmes indicateurs sont fournis pour :

- pour les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ;
- pour les communes des EPCI contenant au moins un quartier de la politique de la ville ou une commune de plus de 10 000 habitants.

Pour rappel

Catégorie A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)

Catégorie B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie D : Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)

Catégorie E : Personne pourvue d'un emploi, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

- Le nombre de demandeurs d'emploi par catégorie
- Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C

La répartition du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C par :

- Sexe (H / F)
- Nationalité
- Niveau de formation (de VI (sans diplôme) à I Bac+ 2 et supérieur)
- Par durée de chômage (- 6mois à plus de 2 ans)
- Par niveau de qualification (d'ouvrier spécialisé à cadre)
- Par motif d'inscription
- Les titulaires du RSA
- Croisement des variables âge et sexe



Données trimestrielles

Les données trimestrielles des DEFM sont désormais disponibles sur sig.ville.gouv.fr. Cette base fournit des indicateurs sur les demandeurs d'emploi dans les quartiers de la politique de la ville pour les trimestres à partir de 2016. Les années précédentes sont données en niveau et en évolution sur trois années.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT
Traitements statistiques : Insee

L'Insee, Pôle Emploi et l'ANCT mettent à disposition un fichier mensuel des demandeurs d'emploi afin de mieux estimer l'impact économique dans les QPV de la crise COVID-19. Ce fichier, issu des statistiques du marché du travail (STMT), n'a pas bénéficié de l'ensemble des traitements et vérifications habituellement réalisés pour les fichiers trimestriels. Il est destiné à fournir des agrégats au niveau départemental.

Ces bases fournissent des indicateurs sur les demandeurs d'emploi dans les quartiers de la politique de la ville pour le trimestre. À des fins de comparaison, les mêmes indicateurs sont fournis pour :

- les communes contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville, sans les arrondissements municipaux de Paris, Lyon et Marseille ;
- les EPCI contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Les règles de secret statistique (s), les indicateurs sont blanchis quand ils donnent une information de manière directe ou indirecte sur une population inférieure à 5 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM).

Les restrictions de géocodages (g)

- QP de trop petite taille (moins de 100 DEFM)
- QP pour lesquels plus de 10 % des adresses sont géocodées avec une qualité moyenne ou mauvaise et/ou pour lesquels la ou les commune(s) englobante(s) ont plus de 10 % d'adresses géolocalisées avec une qualité moyenne ou mauvaise

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

ABCDE_2021_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi 2021 T1
ABC_2021_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2021 T1
A_2021_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2021 T1
ABC_25_2021_T1	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2021 T1
NOTE_2020_T1	Note de diffusion 2020 T1
ABCDE_2020_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi 2020 T1
ABC_2020_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2020 T1
A_2020_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2020 T1
ABC_25_2020_T1	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2020 T1
EVOL_ABCDE_2021_2020_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi 2021 T1/2020 T1 (%)
EVOL_ABC_2021_2020_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2021 T1/2020 T1 (%)
EVOL_A_2021_2020_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2021 T1/2020 T1 (%)
EVOL_ABC_25_2021_2020_T1	Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2021 T1/2020 T1 (%)
NOTE_2019_T1	Note de diffusion 2019 T1
ABCDE_2019_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi 2019 T1



ABC_2019_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2019 T1
A_2019_T1	Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2019 T1
ABC_25_2019_T1	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2019 T1
EVOL_ABCDE_2020_2019_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi 2020 T1/2019 T1 (%)
EVOL_ABC_2020_2019_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C 2020 T1/2019 T1 (%)
EVOL_A_2020_2019_T1	Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A 2020 T1/2019 T1 (%)
EVOL_ABC_25_2020_2019_T1	Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2020 T1/2019 T1 (%)

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Les millésimes antérieurs à 2018 sont accessibles sur le site de l'Insee

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)



REVENUS, PAUVRETÉ, NIVEAUX DE VIE

Ces bases fournissent des indicateurs sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages fiscaux, les taux de pauvreté et de bas revenus, le niveau de vie et enfin des indicateurs sur la structure et la distribution des revenus déclarés et des revenus disponibles pour les quartiers de la politique de la ville.

Afin de garantir la confidentialité des données, certaines valeurs ont été blanchies. Tous les résultats sont disponibles pour les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018.

Pour accéder aux données 2018 cliquez [ici](#)

Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques des ménages fiscaux

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

PIMP_A13	Part des ménages fiscaux imposés (%)
PART_MONOP_A13	Part des familles monoparentales parmi les ménages (%)
PART_MEN5_A13	Part des ménages de 5 personnes et plus (%)
PART_LOCAT_A13	Part des ménages locataires (%)
PART_CHOMPRINC_A13	Part des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage (%)
TP60_A13	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (exprimé en %)
BREV_A13	Taux de bas revenus déclarés au seuil de 60 % (exprimé en %)

Quelques rappels terminologiques

Le taux de pauvreté – Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian (niveau de vie tel que la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus).

Le taux de bas revenus – Déclarés au seuil de 60% il correspond à la part de la population dont le revenu déclaré par unité de consommation¹ est inférieur au seuil de 60% du revenu déclaré par unité de consommation médian de France métropolitaine.

¹ Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).



Structure et distribution des revenus déclarés

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

De decuc_q1_A13 à decuc_q10_A13	Du 1 ^{er} au 9 ^{ème} décile de revenu déclaré par unité de consommation
decuc_q2_A1	Médiane (en euros) du revenu déclaré par unité de consommation
decuc_d1d9_A13	Rapport interdécile (le 9 ^{ème} / le 1 ^{er})
dec_pact_A13	Part des revenus d'activités (hors indemnités de chômage) (%)
dec_pcho_A13	Part des indemnités de chômage (%)
dec_ppen_A13	Part des pensions, retraites et rentes (%)
dec_paut_A13	Part des autres revenus (%)
disp_gini_A13	Indice de Gini

Les revenus sont répartis en déciles – les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 %des salaires ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 %des salaires.

Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 %des salaires.

La médiane du revenu médian déclaré par unité de consommation – Comme la médiane partage la population en deux parties égales, l'analyse des revenus au regard de cette médiane permet d'observer la pauvreté financière et d'évaluer l'évolution des écarts entre les revenus d'un territoire élargi (commune ou EPCI) et les quartiers.

Le Rapport interdécile – Le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

L'indice de Gini – L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. A l'inverse, une élévation de l'indice reflète une augmentation globale des inégalités.

Structure et distribution des revenus disponibles

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

disp_pact	Part des revenus d'activités (y compris indemnités de chômage) (%)
disp_ppen_A13	Part des pensions, retraites et rentes (%)
disp_ppat_A13	Part des revenus du patrimoine (%)
disp_ppsoc_A13	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)
disp_ppfam_A13	dont part des prestations familiales (%)
disp_ppmini_A13	dont part des minima sociaux (%)
disp_pplogt_A13	dont part des prestations logement (%)
disp_pimpot_A13	Part des impôts (%)

La part des prestations sociales dans les revenus disponibles permet de calculer le taux de dépendance aux prestations sociales. Il constitue un indicateur de précarité.



Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF au 31/12/2015

Ces bases fournissent des indicateurs sur les bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) et les IRIS des communes de plus de 10 000 habitants. À des fins de comparaison, les mêmes indicateurs sont fournis pour :

- pour les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ;
- pour les communes des EPCI contenant au moins un quartier ou une commune de plus de 10 000 habitants.

Les données sont disponibles pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

A	Nombre d'allocataires
PERCOU	Nombre de personnes couvertes
ai	Nombre d'allocataires isolés
AM	Nombre de familles monoparentales
ACSENF	Nombre d'allocataires en couple sans enfant
ACAVENF	Nombre d'allocataires en couple avec enfant
AC3ENF	dont couples avec trois enfants ou plus
AAL	Nombre d'allocataires percevant une Allocation Logement
AAPL	Dont Allocation Personnalisée de Logement (Métropole)
AAAH	Nombre d'allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé
ARSA	Nombre d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (Métropole)
ARSAS	dont le Revenu de Solidarité Active socle (Métropole)
APRES50	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales
APRES100	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales

Pour accéder aux données 2019 cliquez [ici](#)



Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) en 2020

Ces bases fournissent des indicateurs sur les bénéficiaires de la CMUC dans les quartiers de la politique de la ville.

Les données sont disponibles pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

À des fins de comparaison, les mêmes indicateurs sont fournis pour :

- pour les Iris des communes de plus de 10 000 habitants ;
- pour les communes des EPCI contenant au moins un quartier de la politique de la ville ou une commune de plus de 10 000 habitants.

Pour accéder aux données 2020 cliquez [ici](#)

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

AL	Allocataires CNAM
A	Population couverte
CH	Hommes
CF	Femmes
ACmuc	Allocataires CNAM bénéficiaires de la CMUC
CCmuc	Population bénéficiaire de la CMUC
CHCmuc	Hommes bénéficiaires de la CMUC
CFCmuc	Femmes bénéficiaires de la CMUC
CLt18	Moins de 18 ans
CLt18Cmuc	Moins de 18 ans bénéficiaires de la CMUC
C2549	De 25 à moins de 50 ans
C2549Cmuc	De 25 à moins de 50 ans bénéficiaires de la CMUC
C5059	De 50 à moins de 60 ans
C5059Cmuc	De 50 à moins de 60 ans bénéficiaires de la CMUC
C6074	De 60 à moins de 75 ans
CGe75	75 ans et +



ÉDUCATION

Cette base de données reprend différents indicateurs statistiques qui ont été sélectionnés dans le cadre du suivi des contrats de ville 2015-2021, par un groupe de travail national piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), associant des acteurs locaux et nationaux de la politique de la ville. Les indicateurs relatifs à la thématique Éducation sont issus de données de l'Insee et de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale. Ils seront actualisés chaque année.

Ces indicateurs sont également proposés sous forme de fiches thématiques.

Les indicateurs sont donnés au niveau des quartiers de la politique de la ville et, à des fins de comparaison, aux niveaux suivants :

- Communes 2019 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- EPCI 2015 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- EPCI 2019 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Les données disponibles sont celles de 2021, 2019 et 2017.

Pour accéder aux données 2021 cliquez [ici](#)

Sources de données

Les sources utilisées pour fabriquer la fiche sont :

- Le fichier des élèves 2015 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp, Ministère de l'Éducation Nationale)
- La Base Permanente des Équipements (BPE, Insee) 2015 alimentée par le Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese) géré par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp, Ministère de l'Éducation Nationale).
- Le Recensement de la Population 2010, Insee.
- Les Estimations démographiques 2010, Insee.

Présentations des indicateurs

Les élèves du premier degré

Les écoles maternelles n'ont que des élèves de niveau maternel, les écoles élémentaires ont des élèves de niveau élémentaire mais peuvent aussi avoir des élèves de niveau maternel. Les effectifs maternelle ne sont donc pas complètement exhaustifs (il s'agit uniquement des élèves scolarisés dans une école « strictement » maternelle). Les effectifs des écoliers sont donnés sur le lieu où se situe l'établissement.

Précisions terminologiques : REP/ REP+

- les REP+ concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire ;
- les REP, plus mixtes socialement, qui rencontrent des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.



Tous les réseaux d'éducation prioritaire construisent un projet fondé sur le référentiel de l'éducation prioritaire qui prend en compte l'ensemble des facteurs contribuant à la réussite des élèves et offre un cadre structurant permettant aux personnels d'exercer leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Pour aller plus loin
[Politiques éducatives dans le cadre de la politique de la ville](#),
Dossier thématique édité par Villes et Territoires Occitanie, 2020.

Les établissements scolaires

EC_MAT	Nombre d'écoles maternelles à moins de 100m du QP
EC_MAT_REP	Nombre d'écoles maternelles en REP à moins de 100m du QP
EC_MAT_REP_P	Nombre d'écoles maternelles en REP+ à moins de 100m du QP
EC_MAT_PRI	Nombre d'écoles maternelles privées à moins de 100m du QP
EC_ELEM	Nombre d'écoles élémentaires à moins de 100m du QP
EC_ELEM_REP	Nombre d'écoles élémentaires en REP à moins de 100m du QP
EC_ELEM_REP_P	Nombre d'écoles élémentaires en REP+ à moins de 100m du QP
EC_ELEM_PRI	Nombre d'écoles élémentaires privées à moins de 100m du QP

Effectifs d'élèves

EFF_ECO	Nombre d'élèves
EFF_ECO_MAT	Nombre d'élèves en maternelle
EFF_ECO_3	Nombre d'élèves de moins de 3 ans

Les élèves du second degré

Les effectifs des élèves au collège et au lycée sont donnés sur le lieu de résidence de l'élève. Le taux de réussite au brevet est donné sur le lieu où est situé le collège. Les données exploitées dans le fichier des élèves du second degré sont les suivantes :

- le niveau de classe,
- le sexe,
- l'année de naissance,
- la caractéristique boursier ou non,
- la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage en 4 postes (très favorisée, favorisée, moyenne, défavorisée).

Collège

Etablissements scolaires

COLL	Nombre de collèges à moins de 300m du QP
COLL_REP	Nombre de collèges en REP à moins de 300m du QP
COLL_REP_P	Nombre de collèges en REP+ à moins de 300m du QP
COLL_PRI	Nombre de collèges privés à moins de 300m du QP



Données globales

EFF_REU_DNB_PUB	Nombre d'élèves d'un établissement public lauréats du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PUB	Nombre d'élèves d'un établissement public présentés aux épreuves du diplôme national du brevet
EFF_REU_DNB_PUB_F	Nombre de filles d'un établissement public lauréates du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PUB_F	Nombre de filles d'un établissement public présentées aux épreuves du diplôme national du brevet
EFF_REU_DNB_PUB_H	Nombre de garçons d'un établissement public lauréats du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PUB_H	Nombre de garçons d'un établissement public présentés aux épreuves du diplôme national du brevet
EFF_REU_DNB_PRI	Nombre d'élèves d'un établissement privé lauréats du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PRI	Nombre d'élèves d'un établissement privé présentés aux épreuves du diplôme national du brevet
EFF_REU_DNB_PRI_F	Nombre de filles d'un établissement privé lauréates du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PRI_F	Nombre de filles d'un établissement privé présentées aux épreuves du diplôme national du brevet
EFF_REU_DNB_PRI_H	Nombre de garçons d'un établissement privé lauréats du diplôme national du brevet
EFF_DNB_PRI_H	Nombre de garçons d'un établissement privé présentés aux épreuves du diplôme national du brevet

Rappel terminologique concernant les formations

SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Ces sections du premier cycle de l'enseignement secondaire accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ces élèves ne maîtrisent pas les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire.

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire. Les unités localisées pour l'inclusion scolaire concernent le premier comme le second degré : ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée, ULIS-lycée professionnel. L'inclusion des élèves en situation de handicap est renforcée, en fonction de leurs besoins, au sein des classes ordinaires.

UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants. Dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques de scolarisation des élèves arrivants ayant une autre langue première que le français.

EFF_COLSEG	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation au collège y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLSEG_F	Nombre de filles scolarisées dans une formation au collège y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLSEG_BOU	Nombre d'élèves boursiers scolarisés dans une formation au collège y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLSEG_REP	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation au collège en REP y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLSEG_REP_P	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation au collège en REP+ y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLLSEG_PRI	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation au collège dans un établissement privé y compris UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_SEGPA	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation UPE2A, ULIS, SEGPA
EFF_COLL	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation au collège hors UPE2A, ULIS, SEGPA



Précision terminologique concernant les retards scolaires

La comparaison des variables "niveau de classe" et "âge" permet de déterminer le retard ou l'avance scolaire d'un élève. Il s'agit ici de l'âge atteint au cours de l'année qui correspond à la différence entre l'année en cours et l'année de naissance. On considère qu'un élève présente un retard scolaire lorsqu'il a au moins une année de retard par rapport à un cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption ni redoublement ni saut de classe (un élève rentre ainsi au CP à six ans, au collège à onze ans et au lycée à quinze ans). Le taux de retard scolaire à l'entrée dans un niveau est calculé en divisant le nombre d'élèves en retard scolarisés pour la première fois dans ce niveau par le nombre total d'élèves scolarisés pour la première fois dans ce niveau.

Retard au collège

RET_E6	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 6e hors UPE2A, ULIS, SEGPA
RET_E6_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en 6e hors UPE2A, ULIS, SEGPA
RET_E3	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 3e hors UPE2A, ULIS, SEGPA
RET_E3_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en 3e hors UPE2A, ULIS, SEGPA

Origine sociale

TFAV_COLL	Nombre d'élèves au collège hors UPE2A, ULIS, SEGPA dont la PCS du représentant légal est très favorisée
FAV_COLL	Nombre d'élèves au collège hors UPE2A, ULIS, SEGPA dont la PCS du représentant légal est favorisée
MOY_COLL	Nombre d'élèves au collège hors UPE2A, ULIS, SEGPA dont la PCS du représentant légal est moyenne
DEFA_COLL	Nombre d'élèves au collège hors UPE2A, ULIS, SEGPA dont la PCS du représentant légal est défavorisée

Lycéen.ne.s

Etablissements scolaires

LYC	Nombre de lycées
LYC_GT	Nombre de lycées généraux ou technologiques
LYC_GT_PRI	Nombre de lycées généraux ou technologiques privés
LYC_PRO	Nombre de lycée professionnels
LYC_PRO_PRI	Nombre de lycée professionnels privés
CFA	Nombre de centres de formation d'apprentis
CFA_PRI	Nombre de centres de formation d'apprentis privés

Données générales

Précision méthodologique : le taux de scolarisation – Pour des raisons liées aux estimations du recensement à l'infra-communal, seule la tranche d'âge 16-24 ans est disponible. En cela, l'indicateur diffère de celui habituellement utilisé par la Depp pour le calcul des non scolarisés (16-25 ans).



B2	Nombre total d'élèves ayant passé le brevet 2 ans auparavant
B2_1_GEN	Nombre d'élèves en première générale scolarisés en troisième deux ans auparavant
B2_1_TEC	Nombre d'élèves en première technologique scolarisés en troisième deux ans auparavant
B2_1_PRO	Nombre d'élèves en première professionnelle scolarisés en troisième deux ans auparavant
B2_CAP2	Nombre d'élèves en seconde année de CAP scolarisés en troisième deux ans auparavant
B2_AUTR	Nombre d'élèves dans une autres formation et scolarisés en troisième deux ans auparavant (hors redoublements)
B2_RET	Nombre d'élèves scolarisés en troisième deux ans auparavant et ayant redoublé l'année suivante
TX_TOT_SCOL	Taux de scolarisation des 16-24 ans

Lycéen.ne.s en formation générale ou technologique

EFF_LYC_GT	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées
EFF_LYC_GT_F	Nombre de filles scolarisées dans une formation générale ou technologique des lycées
EFF_LYC_GT_BOU	Nombre d'élèves boursiers scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées
EFF_LYC_GT_PRI	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées dans un établissement privé

EFF_E2_GT_F	Nombre de filles à l'entrée en 2de générale ou technologique
EFF_E0_GT	Nombre d'élèves à l'entrée en terminale générale ou technologique
EFF_E0_GT_F	Nombre de filles à l'entrée en terminale générale ou technologique

Lycéen.ne.s en formation professionnelle

EFF_LYC_PRO	Nombre d'élèves scolarisés dans une formation professionnelle des lycées
EFF_LYC_PRO_F	Nombre de filles scolarisées dans une formation professionnelle des lycées
EFF_E2_PRO_F	Nombre de filles à l'entrée en 2de professionnelle
EFF_E0_PRO	Nombre d'élèves à l'entrée en terminale professionnelle
EFF_E0_PRO_F	Nombre de filles à l'entrée en terminale professionnelle

Retard

RET_E2_GT	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 2de générale ou technologique
RET_E2_GT_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en 2de générale ou technologique
RET_E0_GT	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en terminale générale ou technologique
RET_E0_GT_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en terminale générale ou technologique
EFF_E2_GT	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 2de générale ou technologique



Origine sociale en filière générale ou technologique

TFAV_LYC_GT	Nombre d'élèves au lycée général ou technologique dont la PCS du représentant légal est très favorisée
FAV_LYC_GT	Nombre d'élèves au lycée général ou technologique dont la PCS du représentant légal est favorisée
MOY_LYC_GT	Nombre d'élèves au lycée général ou technologique dont la PCS du représentant légal est moyenne
DEFA_LYC_GT	Nombre d'élèves au lycée général ou technologique dont la PCS du représentant légal est défavorisée

Origine sociale en filière professionnelle

RET_E2_PRO	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 2de professionnelle
RET_E2_PRO_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en 2de professionnelle
RET_E0_PRO	Nombre d'élèves en retard scolaire à l'entrée en terminale professionnelle
RET_E0_PRO_F	Nombre de filles en retard scolaire à l'entrée en terminale professionnelle



TISSU ÉCONOMIQUE

Sources de données

La source utilisée pour réaliser la fiche est le répertoire des entreprises et établissements (SIRENE) au 1er janvier 2015 ; La source SIRENE décrit la situation des stocks d'établissements actifs à la date du 1er janvier de l'année citée. Il s'agit de tous les établissements actifs du champ des activités marchandes non agricoles.

Périmètre d'activité – Le champ des activités marchandes non agricoles désigne le champ étendu de la démographie des entreprises. Il est exclusivement marchand, mais il inclut en plus le secteur des banques et des assurances (activités financières et d'assurance). Théoriquement, il inclut les établissements marchands des administrations et associations ; ceux-ci ne sont toutefois pas repris ici en raison de difficultés particulières de géolocalisation. Il comporte aussi une extension de champ du secteur de l'immobilier.

Pour accéder aux données 2021 cliquez [ici](#)

Activité économique

L'établissement – Il est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Variable

NBETAB	Nombre d'établissements
--------	-------------------------

Activités d'établissement – Les secteurs d'activité sont définis à partir de la Nomenclature agrégée NA, 2008.

Les services aux entreprises sont composés de :

- Information, communication
- Activité financières et d'assurance
- activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien

Les services aux particuliers sont composés de :

- Enseignement, santé et action sociale
- Autres activités de service



RÉPERTOIRE DU PARC LOCATIF SOCIAL

Sources de données

cette base de données reprend différents indicateurs statistiques qui ont été sélectionnés dans le cadre du suivi des contrats de ville 2015-2021, par un groupe de travail national piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), associant des acteurs locaux et nationaux de la politique de la ville. Les indicateurs relatifs à la thématique Logement sont issus de données de l'Insee et du Service des données et études statistiques (SDES). Ils seront actualisés chaque année.

Ces indicateurs sont également proposés sous forme de fiches thématiques.

Les indicateurs sont donnés au niveau des quartiers de la politique de la ville et, à des fins de comparaison, aux niveaux suivants :

- communes contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- EPCI 2015 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- EPCI 2020 contenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Pour accéder aux données diffusées en 2021 cliquez [ici](#)

Source recensement de la population

Part des résidences principales suroccupées

Cet indicateur estime la part de résidences principales dont la taille (en nombre de pièces) est trop petite par rapport à la composition du ménage l'occupant. Les studios occupés par une personne sont exclus du champ. Un logement est considéré suroccupé dès lors qu'il lui manque au moins une pièce au regard du ménage qui l'occupe.

Variables

partResPrinc	Part des résidences principales	RP_2017
partResSec	Part des résidences secondaires	RP_2017
partResoccas	Part des logements occasionnels	RP_2017
partResVac	Part des logements vacants	RP_2017
partResPrincApp	Part des résidences principales de type appartement	RP_2017
partResPrincMai	Part des résidences principales de type maison	RP_2017
partResPrinc1pi	Part des résidences principales d'une pièce	RP_2017
partResPrinc2pi	Part des résidences principales de 2 pièces	RP_2017
partResPrinc3pi	Part des résidences principales de 3 pièces	RP_2017
partResPrinc4pi	Part des résidences principales de 4 pièces	RP_2017
partResPrinc5pi	Part des résidences principales de 5 pièces et plus	RP_2017
partResPrinc30	Part des résidences principales de moins de 30 m	RP_2017
partResPrinc30_40	Part des résidences principales de 30 à moins de 40 m	RP_2017
partResPrinc40_60	Part des résidences principales de 40 à moins de 60 m	RP_2017
partResPrinc60_80	Part des résidences principales de 60 à moins de 80 m	RP_2017
partResPrinc80_100	Part des résidences principales de 80 à moins de 100 m	RP_2017
partResPrinc100_120	Part des résidences principales de 100 à moins de 120 m	RP_2017
partResPrinc120plus	Part des résidences principales de 120 m ou plus	RP_2017
partResPrincAch19	Part des résidences principales achevées avant 1919	RP_2017



partResPrincAch19_45	Part des résidences principales achevées entre 1919 et 1945	RP_2017
partResPrincAch46_70	Part des résidences principales achevées entre 1946 et 1970	RP_2017
partResPrincAch71_90	Part des résidences principales achevées entre 1971 et 1990	RP_2017
partResPrincAch91_05	Part des résidences principales achevées entre 1991 et 2005	RP_2017
partResPrincAch06_14	Part des résidences principales achevées entre 2006 et 2014	RP_2017
partResPrincEmm2	Part des ménages ayant emménagés depuis moins de 2 ans	RP_2017
partResPrincEmm2_4	Part des ménages ayant emménagés entre 2 et 4 ans	RP_2017
partResPrincEmm5_9	Part des ménages ayant emménagés entre 5 et 9 ans	RP_2017
partResPrincEmm10	Part des ménages ayant emménagés depuis 10 ans ou plus	RP_2017
partMenProp	Part des ménages propriétaires	RP_2017
partMenLoc	Part des ménages locataires	RP_2017
partMenLogGrat	Part des ménages logés gratuitement	RP_2017
partResPrincSurocc	Part des résidences principales hors studio de 1 personne suroccupées	RP_2017
partResPrincSurocc2pi	Part des résidences principales de 2 pièces suroccupées	RP_2017
partResPrincSurocc3pi	Part des résidences principales de 3 pièces suroccupées	RP_2017
partResPrincSurocc4pi	Part des résidences principales de 4 pièces suroccupées	RP_2017
partResPrincSurocc5pi	Part des résidences principales de 5 pièces et plus suroccupées	RP_2017
nbPersResPrinc	Nombre de personnes par résidence principale	RP_2017

Source RPLS

Logement conventionné

Logement ayant fait l'objet d'une convention entre l'État et le propriétaire bailleur du logement. Cette convention donne droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour les locataires qui remplissent les conditions d'octroi. Dans les DROM, le conventionnement à l'APL n'existe pas.

Nouvelles mises en service

Ensemble des logements mis en service entre le 2 janvier 2018 et le 1er janvier 2019. L'année de première mise en service est celle d'entrée du logement dans le parc locatif social.

Taux de vacance

Nombre de logements vacants au 1er janvier 2019, parmi les logements proposés à la location, hors logements vides pour raison technique, rapporté au nombre de logements proposés à la location.

Taux de vacance de plus de 3 mois

Nombre de logements vacants parmi les logements proposés à la location, hors logements vides pour raison technique, dont la dernière date de remise en location est antérieure à octobre 2018, rapporté au nombre de logements proposés à la location.

Taux de rotation

Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus, rapportés au nombre de logements proposés à la location depuis un an ou plus. Les nouvelles mises en service ne sont pas intégrées dans le calcul de ce taux. Si plusieurs emménagements ont lieu la même année pour un logement donné, seul le dernier emménagement est pris en compte. Un logement est considéré comme ayant fait l'objet d'un emménagement si le bail est en cours au 1er janvier 2019 et a pris effet dans le courant de l'année 2018.

Les logements collectifs incluent les logements étudiants.



Mode de financement :

PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration ;

PLUS : Prêt locatif à usage social. Les logements financés en Prêt locatif aidé ordinaire (PLA) appartiennent aussi à cette catégorie ;

PLS : Prêt locatif social ;

PLI : Prêt locatif intermédiaire.

Variables

txVac	Taux de vacance des logements sociaux	RPLS_2019
txVac3m	Taux de vacance de plus de 3 mois des logements sociaux	RPLS_2019
txRot	Taux de rotation des logements sociaux	RPLS_2019
txLsCol	Part des logements sociaux collectifs	RPLS_2019
txLsInd	Part des logements sociaux individuels	RPLS_2019
txLs1p	Part des logements sociaux d'une pièce	RPLS_2019
txLs2p	Part des logements sociaux de deux pièces	RPLS_2019
txLs3p	Part des logements sociaux de trois pièces	RPLS_2019
txLs4p	Part des logements sociaux de quatre pièces	RPLS_2019
txLs5pp	Part des logements sociaux de 5 pièces ou plus	RPLS_2019
txLsm30	Part des logements sociaux de moins de 30 m	RPLS_2019
txLs30a40	Part des logements sociaux de 30 m à moins de 40 m	RPLS_2019
txLs40a60	Part des logements sociaux de 40 m à moins de 60 m	RPLS_2019
txLs60a80	Part des logements sociaux de 60 m à moins de 80 m	RPLS_2019
txLs80a100	Part des logements sociaux de 80 m à moins de 100 m	RPLS_2019
txLs100a120	Part des logements sociaux de 100 m à moins de 120 m	RPLS_2019
txLs120p	Part des logements sociaux de plus de 120 m	RPLS_2019
txLsAv49	Part des logements sociaux construits avant 1949	RPLS_2019
txLs49a75	Part des logements sociaux construits entre 1949 et 1975	RPLS_2019
txLs76a88	Part des logements sociaux construits entre 1976 et 1988	RPLS_2019
txLs89a00	Part des logements sociaux construits entre 1989 et 2000	RPLS_2019
txLs01a13	Part des logements sociaux construits entre 2001 et 2013	RPLS_2019
txLsAp13	Part des logements sociaux construits après 2013	RPLS_2019
txLsPlai	Part des logements sociaux financés en PLAI	RPLS_2019
txLsPlusAv77	Part des logements sociaux financés en PLUS (avant 1977)	RPLS_2019
txLsPlusAp77	Part des logements sociaux financés en PLUS (après 1977)	RPLS_2019
txLsPls	Part des logements sociaux financés en PLS	RPLS_2019
txLsPli	Part des logements sociaux financés en PLI	RPLS_2019
txLsAut	Part des logements sociaux autres modes de financement	RPLS_2019
moyLoy	Loyer par m ² des logements sociaux - Moyenne	RPLS_2019
q1Loy	Loyer par m ² des logements sociaux - 1er quartile	RPLS_2019
medLoy	Loyer par m ² des logements sociaux - Médiane	RPLS_2019
q3Loy	Loyer par m ² des logements sociaux - 3ème quartile	RPLS_2019

Source Fidéli



Taux d'emménagement

Nombre d'individus ayant emménagé dans la zone (incluant les entrants et les mobiles internes à la zone) entre le 1/1/2016 et le 1/1/2017, rapporté à la population de la zone au 1/1/2017.

Taux d'emménagement = taux d'entrants + taux de mobilité interne

En termes de mobilité résidentielle, seul le taux d'emménagement, incluant les mobilités internes, permet une comparaison entre zones de tailles très différentes, comme c'est le cas pour les QPV par rapport aux communes ou aux EPCI englobants. C'est pourquoi seul cet indicateur est décliné sur les zones de comparaison.

Taux de sortants

Nombre d'individus ayant quitté le QPV, rapporté à la population 2016

Part des sortants vers un autre QPV

Parmi les sortants du QPV, proportion d'individus ayant emménagé dans un autre QPV

Taux d'entrants

Nombre d'individus ayant emménagé dans le QPV, rapporté à la population 2017

Part des entrants depuis un autre QPV

Parmi les entrants dans le QPV, proportion d'individus ayant déménagé depuis un autre QPV

Taux de mobilité interne

Nombre d'individus ayant déménagé au sein du QPV, rapporté à la population 2017

Variables

txMobGlob	Taux d'emménagement	Fideli_2017
txSort	Taux de sortants	Fideli_2017
partSortAutQp	Dont part de sortants vers un autre QPV	Fideli_2017
txEnt	Taux d'entrants	Fideli_2017
partEntAutQp	Dont part des entrants depuis un autre QPV	Fideli_2017
txMobInt	Taux de mobilité interne	Fideli_2017
noteFid	Note de diffusion Fideli	Fideli_2017



LES AUTRES SOURCES DE DONNÉES

Les chiffres du Rectorat

Chaque année, le Rectorat de Montpellier publie les données détaillées d'effectifs et de résultats aux examens pour chaque établissement public et privé (1^{er} et second degré) de l'Académie, couvrant donc, jusqu'à cette année le périmètre de l'ex région Languedoc-Roussillon.

Par système de filtre (tel qu'expliqué en notice) il est possible d'isoler les établissements présents sur les quartiers ou les établissements dans lesquels les enfants issus des quartiers prioritaires sont scolarisés. Les données portent sur les effectifs sans distinction de lieu de résidence ou de profil social des élèves. Ces bases de données permettent donc simplement d'analyser le profil général des établissements dans lesquels sont susceptibles d'être scolarisés les élèves issus des QPV.

Les effectifs du premier degré

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Bas de page, onglet base de données puis télécharger les chiffres à la rentrée 2020

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

EFF_TPS	Effectif d'élèves 2 ans
EFF_PS	Effectif d'élèves 3 ans
EFF_MS	Effectif d'élèves 4 ans
EFF_GS	Effectif d'élèves 5 ans et plus
EFF_PREEL	Effectif total préélémentaire
EFF_CP	Effectif d'élèves en CP
EFF_CE1	Effectif d'élèves en CE1
EFF_CE2	Effectif d'élèves en CE2
EFF_CM1	Effectif d'élèves en CM1
EFF_CM2	Effectif d'élèves en CM2
EFF_ELE	Effectif total élémentaire
EFF_ASH	Effectif d'élèves en ASH (CLIS)
EFF_TOTAL	Effectif total de l'école
CLAS_PREEL	Nombre de classes préélémentaires
CLAS_ELE	Nombre de classes élémentaires
CLAS_ASH	Nombre de classes d'ASH (CLIS)
CLAS_TOTAL	Nombre de classes total de l'école



Les effectifs du second degré

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Bas de page, onglet base de données puis télécharger les chiffres à la rentrée 2020

Les champs permettent d'identifier les établissements situés en QPV, classés en REP et REP+, ECLAIR.

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

MEFST11	Code MEFSTAT11 (1)
LIBL	Libellé long de la formation
DIPLÔME	Libellé du diplôme préparé
LIBLMEF4	Libellé du niveau 4 de formation (2)
LIBLMEF5	Libellé du niveau 5 de formation (3)
LIBLMEF6	Libellé du niveau 6 de formation (4)
GARCONS	Effectif de garçons de la formation
FILLES	Effectif de filles de la formation
TOTAL	Effectif total de la formation
DIVISION	Nombre de divisions (classes) (5)
EFF_N-1	Rappel effectif de l'année n-1

Les résultats aux examens

Les données font apparaître les résultats par sexe. Elles distinguent aussi les inscrits des admis ce qui permet d'évaluer le taux global de réussite à l'examen, et par sexe. Les données distinguent également le nombre d'inscrits du nombre de présents, ce qui permet d'évaluer le taux de décrochage scolaire. Le rectorat met à disposition les mêmes données pour les années précédentes, ce qui permet de lire les évolutions.

Pour accéder aux données cliquez [ici](#)

Bas de page, onglet base de données puis télécharger les chiffres correspondant au diplôme passé

Les données concernent les résultats :

- du diplôme national du brevet par établissement et série
- du Baccalauréat par établissement et diplômes détaillés
- au CAP/BEP par établissement et diplômes détaillés
- au brevet de technicien supérieur par établissement et diplômes détaillé

L'indicateur est ici décliné de la manière suivante

INSCRITS	Nombre de candidats inscrits
PRESENTS	Nombre de candidats présents
ADMIS	Nombre de candidats admis
INSC_G	Nombre de candidats garçons inscrits
PRES_G	Nombre de candidats garçons présents
ADMIS_G	Nombre de candidats garçons admis
INSC_F	Nombre de candidats filles inscrits
PRES_F	Nombre de candidats filles présents



 Actualisation annuelle de l'ensemble des données publiées par le rectorat

Les profils santé de l'ARS

En janvier 2017, l'ARS publie ses [profils santé dans les QPV d'Occitanie](#), produits par le CREAL-ORS Occitanie. Ces portraits santé répondent aux conventions triennales d'objectifs pour les quartiers populaires signées entre le ministre de la ville et la ministre des affaires sociales et de la santé et à la mesure 59 du comité interministériel de l'égalité et la citoyenneté, par lesquelles l'ARS doit mettre à disposition des autorités compétentes, un diagnostic partagé de l'état de santé des populations en difficultés sociales,

Ces profils santé contiennent des indicateurs sur l'état de santé, mais aussi du domaine social. L'échelle de comparaison est ici celle des communes de plus de 5000 habitants de la région et des moyennes nationale et régionale. A l'échelle du quartier, le profil d'âge et les déterminants sociaux permettent d'apprécier le type et l'importance des situations de vulnérabilité. La cartographie des professionnels de premier recours sur les quartiers permet de mieux appréhender les conditions d'accès aux soins de proximité.

L'atlas des QPV du CGET

En septembre 2017, le CGET publie [son atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville](#). Le document propose une lecture des quartiers au travers d'indicateurs qui reflètent les trois grands axes de la politique de la ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi. Les données sont ventilées à différentes échelles géographiques : région, département, EPCI. La population des quartiers est présentée en comparaison à la moyenne des habitants du territoire concerné. Des données détaillées quartier par quartier permettent ensuite de lire le quartier au regard d'autres zonages liés à la politique de la ville ; éducation prioritaire, zone de sécurité prioritaire, programme national de renouvellement urbain et zone franche urbaine.



Les fiches diagnostic de la DRJSCS Occitanie produites par l'Insee désormais disponibles sur le SIG Ville

En novembre 2017, dans le cadre d'un partenariat Insee / DRJSCS sur les quartiers politique de la ville de la région Occitanie, des fiches « diagnostic » présentent les dernières produites par l'Insee regroupées sous 6 thématiques :

- Démographie, logement
- Insertion professionnelle
- Education
- Revenu
- Précarité
- Tissu économique

Chaque fiche présente les dernières données actualisée pour chaque source, avec comme échelle de comparaison l'EPCI.

Les dossiers d'étude QPV de la DRJSCS Occitanie produit par l'Insee

Toujours dans le cadre de ce partenariat avec l'INSEE, **un dossier d'étude sera publié en juillet 2018** qui contiendra :

- un portait global et synthétique des quartiers prioritaires de la région dans un contexte national,
- une typologie des quartiers prioritaires de la région,
- une analyse de chaque quartier prioritaire dans son unité urbaine englobante.

Les profils de quartier proposés par l'ONPV

Il ne s'agit ici pas tant de données produites, mais d'indicateurs permettant de comparer un QPV au regard des QPV de même profil. Pour ce faire l'ONPV a présenté dans son rapport 2016, un dossier étude « [Typologies des quartiers prioritaires dans leur environnement](#) ».

« Relater la situation de l'ensemble des quartiers en politique de la ville permet, certes, de mieux connaître ces quartiers, mais gomme leurs différences en les faisant apparaître comme un tout homogène. Les typologies présentées dans cet article visent à regrouper les quartiers en un nombre réduit de classes, afin de pouvoir analyser leurs situations de manière synthétique tout en les distinguant selon leurs caractéristiques ».



Cadre de vie : 5 typologies de quartier

1. les centres anciens,
2. les quartiers d'habitat social dans les unités urbaines petites et moyennes,
3. les quartiers périphériques de petites adresses (de moins de 20 logements),
4. les quartiers d'habitat social en périphérie des grandes unités urbaines
5. les quartiers d'habitat

Cohésion sociale : 4 classes

- 2 classes ayant un environnement plutôt favorisé : les quartiers intégrés dans un environnement mixte et les quartiers
- ségrégués), mais elles se distinguent entre elles par le parti qu'elles tirent de cet environnement.
- 2 classes ayant un environnement plus défavorisés : les quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement et les grands quartiers défavorisés.

Emploi : 3 classes

1. les quartiers qui profitent d'un environnement dynamique,
2. les quartiers en décrochage
3. les quartiers en difficulté dans un environnement indu

Sur le site de l'ONPV, un fichier Excel recense l'ensemble des QPV et les catégorise selon cette classification. <http://www.onpv.fr/publications>



C&CONTACT

contact@villes-et-territoires.fr